



PRÉSENTATION DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES D'UNE RENCONTRE ENTRE UNE CLASSE ET UNE UNITÉ MILITAIRE

■ PRÉSENTATION DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Afin de préparer au mieux l'échange entre l'unité militaire et le public scolaire, il est fortement recommandé d'établir un dialogue préalable.

Il s'agit de présenter les objectifs pédagogiques de la rencontre, les inscrire dans le projet pédagogique de l'équipe enseignante, faire connaître le public et le niveau scolaire concernés, en veillant à identifier les points clés afin de faciliter la compréhension de l'unité militaire.

Ce dialogue peut être initié **par l'envoi de la fiche de présentation**, en annexe 1, qui résume les points essentiels à présenter à l'unité militaire

Pour la rédaction de cette fiche de présentation, il est possible de s'appuyer sur l'annexe 2 qui explicite le **cadre et les bonnes pratiques** d'un échange entre un public scolaire et une unité militaire.

■ ANNEXE 1 - FICHE DE PRÉSENTATION DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA RENCONTRE

L'équipe pédagogique

Nombre d'enseignants	
Disciplines enseignées	
Connaissances du milieu militaire	

Public scolaire

Niveau et filière	
Effectif	
Niveau de sensibilisation aux armées (néant, CDSG, travail pédagogique en cours)	

Objectifs pédagogiques

Points des parcours éducatifs souhaités être mis en exergue	
Points du S4C souhaités être mis en exergue	
Liens avec les programmes, notamment en voie professionnelle : les points sur lesquels insister	
Projet pédagogique général de la classe (projet-cadre ou projets parallèles)	

Modalités de l'échange souhaitées

Modalités de l'échange (épistolaire, « amphi témoignage », présentation de matériel, etc.)	
Temps consacré	

Autres

Questions	
Modalités pratiques/coordonnées	
Prochains contacts	



■ ANNEXE 2 - POINTS D'ATTENTION ET BONNES PRATIQUES

Cette annexe a pour objet de présenter sommairement **le cadre des parrainages et des visites d'unités**, d'en préciser les objectifs, et de proposer de manière non exhaustive un recueil **de bonnes pratiques** pouvant être présentées aux équipes pédagogiques d'un établissement scolaire. *Toutefois, les spécificités de certaines unités peuvent ouvrir le champ à d'autres formes d'échange non mentionnées dans cette fiche.*

Cadre et esprit général d'un temps d'échanges avec une unité militaire

Depuis la suspension en 1997 de l'appel sous les drapeaux, l'État a confié à l'Éducation nationale la mission de faire connaître et partager avec la jeunesse, les notions indispensables de défense et de sécurité nationale. Cette action, concentrée à l'origine sur le « parcours de citoyenneté » (enseignement de défense au collège et au lycée, recensement à 16 ans, journée défense et citoyenneté), s'étend maintenant à l'ensemble du parcours scolaire. Point d'orgue de cette sensibilisation, un échange avec une unité militaire s'inscrit dans cette logique et est sans doute la seule manière d'impliquer les armées de manière concrète dans la formation des jeunes à la citoyenneté.

L'enseignement de défense a pour objectif de développer peu à peu chez les élèves un esprit et une culture de la défense et de la sécurité nationale ; en somme, il participe à la cohésion nationale. Cela s'appuie sur :

- une connaissance des missions et de l'organisation générale des forces de défense et de sécurité ;
- une sensibilisation aux enjeux de défense et de sécurité par une prise de conscience des risques et des menaces globales ;
- l'appropriation des valeurs fondamentales de la France ;
- la capacité de résilience nationale.

Dans cette optique, le partenariat d'une classe ou d'une classe défense et sécurité globales (CDSG) avec une unité militaire se décline dans un cadre éducatif bien défini. Il est nécessaire que le militaire responsable de l'échange avec les équipes pédagogiques intègre que la défense est abordée sous trois prismes différents :

- le socle commun de connaissances, de compétences et de culture (S4C) ;
- les parcours éducatifs ;
- liens avec les programmes scolaires.

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture (S4C)

La visite d'une unité permet d'aborder de manière transversale les 5 domaines du S4C :

- domaine 1 : les langages pour penser et communiquer ;
- domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre ;
- domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen ;



- domaine 4 : les systèmes naturels et les systèmes techniques ;
- domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine.

Au cœur du projet éducatif se trouve **la formation de la personne et du citoyen (domaine 3)** en contribuant à l'apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté, notamment par la réflexion sur la responsabilité et l'engagement, en faisant prendre conscience aux élèves que les questions de défense et de sécurité sont l'affaire de tous. **À ce titre, la participation régulière d'un ou plusieurs militaires de bon niveau à des TD réalisés en classe tout au long de l'année peut apporter une réelle plus-value aux séances.** Cette participation doit être planifiée dès la prise de contact initiale.

Le domaine 1 est sollicité lors des correspondances (épistolaire, visioconférence, etc.) entre la classe et l'unité marraine, mais aussi par le travail que peut conduire la classe au profit des autres élèves de l'établissement (*newsletter*, page Facebook, exposés et expositions, etc.). Les modalités de mise en œuvre du dispositif, notamment lorsque le partenaire est éloigné géographiquement, favorisent l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

En outre, les CDSG permettent de développer la conduite de projets individuels et collectifs ; les modalités de travail organisées par les professeurs, la forme que prennent les échanges avec les partenaires et les travaux menés par les élèves contribuent à l'acquisition du **domaine 2**.

Le **domaine 4** apparaît notamment par la mise en valeur des responsabilités individuelles et collectives et la découverte des systèmes technologiques mis en œuvre par les forces armées.

Le domaine 5 peut également être travaillé par la mise en perspective historique, géographique et géopolitique des questions de défense.

Les parcours éducatifs auxquels les rencontres d'unité militaire contribuent par un apport institutionnel, culturel, professionnel et humain.

Parcours citoyen

Il s'agit ici de préparer les élèves à devenir des citoyens éclairés, au fait des valeurs républicaines. L'esprit d'engagement et le sentiment de cohésion nationale reposent notamment sur un travail de mémoire et sur une sensibilisation au rôle des armées dans la société.

Parcours avenir

Il a pour but de permettre à chaque élève de construire progressivement son orientation et de découvrir le monde économique et professionnel. Il encourage l'ambition scolaire en développant des compétences utiles pour faire des choix d'orientation. Dans cette optique, l'échange avec une unité permet de faire découvrir les formations et la diversité des métiers des armées, mais aussi les métiers en lien avec la défense et la sécurité. À ce titre, **il est essentiel de lutter contre les différents stéréotypes liés au genre, au milieu social d'origine et au handicap.** Les stages (de 3^e notamment), ou les périodes de formation en milieu professionnel réalisées au sein de l'unité, peuvent également contribuer à cette orientation.



Parcours éducation artistique et culturelle

Dans certains cas et en fonction de la zone d’implantation, l’unité militaire peut contribuer à faire découvrir des lieux d’histoire et de mémoire, le patrimoine des armées, mais aussi parfois le patrimoine littéraire, cinématographique, scientifique, musical, pictural, etc. en lien avec les armées.

L’École promotrice de santé

L’unité peut faire découvrir le rôle du service santé de l’armée (SSA), la médecine opérationnelle en OPEX et la sensibilisation au secourisme au combat et la prise en charge des blessés jusqu’à la reconstruction physique et psychique et la réinsertion socioprofessionnelle. Parallèlement, il est nécessaire d’insister sur l’importance du sport et du maintien en condition physique dans les armées. Enfin, l’unité peut par exemple appuyer et promouvoir la participation de la classe aux journées « Sport-Armées-Jeunesse », ou au dispositif « Au sport jeunes citoyens ! ».

Liens avec les programmes scolaires

Les programmes de lycée (voies générale, technologique et professionnelle) en vigueur depuis 2019 définissent les principaux axes de travail sur le sujet « enseigner la défense et la sécurité nationale ». Il est nécessaire lors de l’échange initial avec le professeur, de bien comprendre dans quelle partie du programme scolaire s’inscrit la visite, afin de cibler correctement les attendus.

Ces liens avec la défense se font donc notamment par les programmes d’enseignement moral et civique et d’histoire-géographie.

Il est toutefois possible d’aborder ces sujets par le biais de grandes thématiques aux programmes pour développer la réflexion autour du triptyque de l’enseignement de défense :

- « **Que et qui défendre ?** », par l’étude du lien entre la défense de la République, de ses principes, et de la Défense nationale, comme expression des valeurs et principes de la République, étude qui peut être mise en perspective historique. Il s’agit de montrer pour qui l’armée s’engage, en France et dans le monde ;
- « **Qui défend ?** », par l’analyse de l’organisation des forces de défense en France, des problèmes et objectifs, mais aussi de la nature de l’armée et de son lien avec la République, de la Nation en armes à la professionnalisation de l’armée. On amène ainsi l’élève à réfléchir sur le sens de servir son pays, tout en lui présentant la journée défense et citoyenneté (JDC), le service national universel (SNU) et les dispositifs Armée-Jeunesse ;
- « **Comment défendre ?** », par l’apprentissage de l’organisation constitutionnelle de la Défense nationale et l’analyse des missions des forces de défense (OPINT/OPEX), en lien avec les stratégies choisies, comme celle de la dissuasion, sans oublier les missions internationales sous mandat ONU, OTAN, UE.

L’unité marraine, dans la mesure où elle maîtrise mieux que tout autre ses propres atouts, doit se montrer force de proposition en considérant le potentiel pluridisciplinaire de l’enseignement de défense, où toutes les filières peuvent être concernées. À titre d’exemples :

- les technologies et sciences industrielles, avec le volet « équipements des forces » ;
- l’économie, sous le prisme industrie de défense ou budget de l’État ;



- les arts et littératures, ou pour la série sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD), notamment dans la partie reconstruction ou témoignages par l'écriture (Maurice Genevoix, Romain Gary, etc.) ou les arts (*La Chambre des officiers* ou *Au Revoir là-haut*, textes aux diverses adaptations, etc.);
- les sciences du numérique, avec les volets cyber défense et intelligence artificielle;
- l'éducation aux médias et à l'information, avec les volets guerre informationnelle et cyber;
- pour la série sciences et technologies de la santé et du social (ST2S), avec le volet de prise en charge médico-sociale du militaire blessé;
- pour la série sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR), des projets en lien avec le service du Commissariat des armées.

Pour les filières professionnelles, des partenariats qui peuvent être explorés avec les différentes armées, directions et services, et notamment sur les champs suivants :

- la maintenance en condition opérationnelle de premier niveau dans les unités, au sein des régiments du matériel ou dans les services spécialisés
- les systèmes d'information et de communication de premier niveau dans les unités, au sein d'unités spécialisées – régiments de transmission, détachements avancés de transmission, etc. – ou dans des directions spécialisées;
- les fonctions mutualisées d'administration générale et de soutien commun aux forces, opérées par les Groupements de soutien de base de défense (GSBdD) sous l'autorité du service du commissariat des armées (SCA) : ressources humaines, habillement, restauration, carburant, hôtellerie, santé, SIC, infrastructures, etc.;
- autres : imagerie, cartographie, etc.

Ce sont donc autant de pistes qui peuvent être proposées aux équipes pédagogiques dans le cadre de la création d'une CDSG ou d'un parrainage de classe. Enfin, le dispositif CDSG privilégie une pédagogie de projet qui laisse une large place à l'initiative et à la responsabilisation des élèves. Par sa nature pluridisciplinaire, le dispositif est donc propice, dans la filière professionnelle à servir de support à la réalisation du « chef-d'œuvre », et en filière générale et technologique, à la préparation du « projet de l'année ».

Pour mémoire, voici quelques grandes thématiques et objets d'études issus des programmes scolaires pouvant être exploités.

Programmes d'éducation morale et civique

- Acquérir et partager les valeurs de la République.
- Des libertés pour la liberté.
- L'engagement des femmes et des hommes pour les libertés par des figures remarquables notamment celles placées au Panthéon par la République.
- Garantir les libertés, étendre les libertés : les libertés en débat.
- Nouveaux dispositifs pour l'engagement civique : service civique, service national universel.



- La sécurité et la défense dans un État de droit : définition et missions.
- Protection des démocraties : sécurité et défense nationales; lutte contre le terrorisme; état d'urgence et législation d'exception; cybersécurité.
- La protection des libertés : défense et sécurité.
- Préserver la paix et protéger des valeurs communes : défense et sécurité en France et en Europe.

Programmes d'histoire-géographie, géopolitique, sciences politiques

- Analyser les dynamiques des puissances internationales.
- Étudier les divisions politiques du monde : les frontières.
- De nouveaux espaces de conquête.
- Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolutions.
- L'enjeu de la connaissance.

Bonnes pratiques

Dialogue initial

Dès la désignation de l'unité pour parrainer une classe, le militaire responsable de l'accueil de la classe et de l'organisation de la visite doit s'entendre avec les équipes pédagogiques afin de bien percevoir le cadre éducatif dans lequel elle s'inscrit. Comme indiqué en première partie, en fonction de la voie (générale, technologique ou professionnelle) et du niveau scolaire (collège ou lycée), les attendus peuvent être très différents. Il est donc déterminant que ce dialogue amène le militaire à calibrer cette visite au plus près des objectifs pédagogiques. De manière générale, cette visite doit permettre de faire découvrir aux élèves un large panel de corps de métiers représentés en son sein, les élèves étant souvent très surpris par la diversité des spécialités proposées par les armées. Dans cette optique, si la mise en avant du cœur de métier du combattant fait partie des objectifs évidents, il ne faut surtout pas mettre de côté les spécialités moins tournées vers l'action de combat directe, tout en s'attachant à souligner l'égalité entre les hommes et les femmes dans les armées.

Description de l'unité en amont d'une visite

Afin de gagner du temps sur la visite et d'éviter une présentation fastidieuse au sein d'un amphithéâtre, il est préférable de faire parvenir au professeur toutes les données techniques concernant l'unité, ou d'organiser une séance en classe en appui du professeur.

Doivent être connus avant la visite :

- spécialité ou spécificité de l'unité;
- missions générales;
- matériel majeur utilisé, quantité;
- nombre d'hommes et répartition en services, compagnies, escadrilles, escadrons...;
- expériences opérationnelles et faits d'armes;
- histoire et les traditions qui s'y rattachent, son drapeau et ses décorations.



Mise en place d'un échange épistolaire ou vidéo avec des points de contact en mission extérieure

Dans la mesure du possible, il peut être intéressant de mettre la classe en relation avec un élément déployé en opération extérieure ou bien avec une unité élémentaire qui sera suivie toute l'année par la classe et qui pourra partager ses missions, en OPINT comme en OPEX. Sur ce point, il faut tenter d'utiliser tous les moyens offerts (vidéoconférences, mini-reportages, échanges de courriels ou de lettres...). Cela permettra aux élèves de réaliser divers projets, newsletters, exposés, etc.

« Amphi témoignage »

Si le cours magistral doit être évité lors d'une visite, il est cependant possible de mettre en place une session d'environ une heure en amphithéâtre afin de faire témoigner un ou plusieurs militaires ayant vécu diverses expériences particulièrement riches et intenses. On peut également faire témoigner plusieurs intervenants sur les thèmes de l'engagement, la prise de risque, le refus de la défaite, la peur de la mort et la manière de la surmonter, la cohésion, le sens du sacrifice... L'intervention d'un réserviste, véritable trait d'union entre l'Armée et la Nation, peut également représenter une opportunité attrayante et offrir d'autres pistes de réflexion sur l'engagement.

